

Image not found or type unknown



Vente d'un bien a un enfant

Par **cavana_old**, le **22/08/2007** à **14:23**

je voulais savoir si mes parents pouvaient me vendre un bien de leur vivant qui n'a pas fait l'objet d'une donation sachant que j'ai un frere?
nota : seule une partie du patrimoine a fait l'objet d'une donation

Par **Dinah**, le **26/08/2007** à **10:29**

Bonjour.
Oui, vos parents peuvent très bien vous vendre un bien. La seule condition est qu'il soit encore entièrement dans leur patrimoine (pas encore vendu ou donné, même partiellement).